

INKANTER SANT-TEGONEC LOC-EGUINER

Samedi 7 janvier 2017
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Bloavezh Mat !
Bloavezh Mat !



Numéro 27

BIBLIOTHEQUE

Une nouvelle sélection de livres est disponible à la bibliothèque jusqu'à fin février.

Vous trouverez de quoi lire au coin du feu !

Retrouvez la douceur de l'enfance, la chaleur du foyer ou des relations humaines. Laissez-vous bercer par de la poésie. A moins que vous ne préfériez frissonner avec l'ankou ou le diable.

Quelles que soient vos préférences, profitez de l'hiver pour faire une pause chaleureuse.

Horaires : Lundi : 10h00-12h00/16h30-18h30; Mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30; Mercredi : 14h30-18h30; Samedi : 10h00-12h00. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh.

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 19 janvier au 18 février 2017, se déroulera le recensement de la population. Il a lieu tous les 5 ans et permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres découlent de nombreuses conséquences, notamment la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies...

Karine RUMEUR, Marie-Jo CLOAREC, Christiane CANEVET, Tiffany VINCENT, Cécile WOJNECKI et Cédric PAWOUA ont été recrutés comme agents recenseurs. Leur action sera coordonnée par Jean-Jacques Audemard, agent d'accueil de la mairie. Dès le 6 janvier, ils sillonneront la commune pour préparer la collecte. Ils se présenteront ensuite chez vous à partir du 19 janvier, munis d'une carte officielle prouvant leur qualité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES DE SAINT-THEGONNEC LOC-EGUINER

La procédure de demande de subvention pour les associations est reconduite comme l'an passé.

Il est donc demandé aux représentants des associations de bien vouloir venir retirer en mairie un dossier de demande de subvention (ou en cas d'empêchement, de solliciter à l'adresse mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh un envoi électronique des documents au format pdf).

Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à retourner sous forme papier uniquement pour le 23 janvier 2017 au plus tard, dûment remplis, pour être étudiés. Il est également demandé d'y joindre impérativement un RIB. Les services municipaux restent disponibles pour toute question ou précision relative à ces documents.

ACCUEIL PERI-SCOLAIRE DE LOC-EGUINER

Depuis le mardi 3 janvier, l'accueil péri-scolaire de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec est assuré par l'association EPAL, comme à Ti Glas en Saint-Thégonnec.

Une réunion d'informations et d'échanges, avec les animateurs Epal, est proposée aux parents le jeudi 12 janvier à 19 heures, à la salle du Quinquis.

VISITE AUX PERSONNES HOSPITALISEES

Les membres du CCAS de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner s'apprentent à rendre visite aux personnes de la commune qui sont hospitalisées en ce début d'année. Si vous avez connaissance de personnes dans cette situation, merci de les signaler à la mairie au 02 98 79 61 06.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 1^{er} décembre 2016, les usagers qui sollicitent une carte nationale d'identité dans l'un des quatre départements de la région Bretagne doivent se présenter auprès des mairies équipées du dispositif spécifique. Les **seules communes équipées dans l'arrondissement** de Morlaix sont : Landivisiau, Morlaix, Plouescat, Plougonven, Saint-Pol-de-Léon et Sizun.

ATTENTION ! Pensez à anticiper vos demandes car il faut prendre rendez-vous. Actuellement il faut compter 1 mois d'attente pour obtenir un rendez-vous, auquel il faut rajouter 3 semaines de traitement pour recevoir la carte d'identité.

Les usagers sont invités à recourir à la pré-demande en ligne. <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Depuis le 16 décembre 2016, la Poste accueille la maison de services au public au sein de son bureau de poste situé dans le bourg de Saint-Thégonnec. Dans cet espace mutualisé de services au public qui inclue l'offre postale, les différents partenaires sont, dans un premier temps :

- la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère (CAF),
- la Mutualité Sociale Agricole d'Armorique.

Puis seront représentés :

- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Finistère (CPAM),
- la Caisse d'Assurance Retraite et de santé au travail de Bretagne (CARSAT),
- Pôle emploi Finistère.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

A l'occasion de la nouvelle année, les élus municipaux de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner convient les associations communales, les nouveaux habitants et l'ensemble de la population à se réunir lors de la cérémonie des vœux de la commune, le dimanche 15 janvier 2017, à 11h, salle des associations.

SYNDICAT DES EAUX DE LA PENZE

Le releveur va procéder à la tournée des relevés de compteurs d'eau sur le bourg de Saint-Thégonnec.

Aussi, vous voudrez bien veiller à dégager l'accès de votre compteur en vue de son prochain passage. En effet, bien qu'obligatoire, cette relève est parfois impossible : portail fermé, chien, végétation envahissante, objets posés sur le citerneau, regard plein d'eau ou non nettoyé...

La relève annuelle des compteurs est l'occasion de signaler toute anomalie (fuite, consommation en hausse, problème de fonctionnement du compteur...) et de recevoir une facture réelle et non estimée.

SOIREE RACLETTE

Les écoles privées de Saint-Thégonnec organisent une soirée raclette suivie d'une soirée dansante le samedi 28 janvier à partir de 19h00 à la salle des fêtes. Tarif repas : 11 € (6 € pour les moins de 12 ans). Pensez à réserver vos places. Renseignement : 02 98 79 60 01.

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale, Mme Françoise Laurent, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

Prochaine permanence le jeudi 2 février.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle.

Contact : 02 98 15 15 50.

Prochaine permanence le jeudi 26 janvier.

RENDEZ VOTRE CHEMINÉE PLUS PERFORMANTE

Une cheminée à foyer ouvert n'est pas un système de chauffage performant puisque son rendement est généralement inférieur à 15 % contre 75-80 % en moyenne pour un poêle à bois, insert ou foyer fermé récents. Le poêle offre un meilleur rendement tandis que le foyer fermé est parfois privilégié pour des raisons pratiques puisqu'il s'encastre simplement dans la cheminée existante. Ces appareils, s'ils sont posés par un artisan RGE, donnent droit à un crédit d'impôt de 30 % sur le montant TTC du matériel. Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos **projets de construction, rénovation et économie d'énergie 38 rue du mur MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 55 47 et www.heol-energies.org**

LES MERCREDIS DE JANVIER A TI GLAS

Mercredi 11 janvier : activités sur le papier et cartes de vœux.

Mercredi 18 janvier : Nouvel An Chinois activités.

Mercredi 25 janvier : Nouvel An Chinois activités.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laëtitia Jacq. Tel : 02 98 79 68 65,

mail : laetitia.pouliquen@epal.asso.fr.

NOUVELLE ENSEIGNE SUR LA COMMUNE

Coiffure à domicile pour femmes, hommes et enfants. Vous pouvez contacter Caroline au 06 65 24 96 53.

<http://www.club-coiffure-domicile.fr/>

JARDINEZ AU NATUREL

Le Syndicat Mixte du Haut-Léon propose quelques conseils pour prendre soin de son jardin ou potager pendant la période hivernale en encourageant la pratique de solutions alternatives. Ces articles sont dédiés aux jardiniers amateurs.

<http://syndicat-haut-leon.fr/programmes-dactions/jardinage-au-naturel/jardinez-au-naturel/>

LIMITATION DE VITESSE

La vitesse est limitée à 70 km/h, sur la RD 712, entre Coat ar C'hastell et Vallon du Pont, **jusqu'**au vendredi 3 mars 2017, en raison de la réalisation des travaux d'accès à la future installation de stockage de déchets inertes. L'arrêté est consultable en mairie.

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?

Cette obligation légale est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3

mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire, muni(e) du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront également l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

CAUE

La permanence du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, dans les locaux de Morlaix Communauté, pour le mois de janvier 2017, initialement prévue le mardi 3, a été reportée au mardi 10 janvier.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 02 98 15 31 36.

MSA

La politique d'accueil de la MSA d'Armorique évolue.

Depuis la fin de l'année 2016, l'accueil des assurés se fait exclusivement sur rendez-vous, sauf à Landerneau et Saint-Brieuc.

Pour prendre rendez-vous, les assurés doivent appeler le 02 98 85 79 79 ou se rendre dans leur espace privé sur msa-armorique.fr.

Les permanences sans rendez-vous assurées jusque-là dans les points d'accueil de Brest, Morlaix, Quimper, Lannion, Guingamp, Loudéac, Dinan sont donc supprimées. L'accueil se fera toujours dans ces lieux mais exclusivement sur rendez-vous.

NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est en ligne depuis le jeudi 3 novembre 2016. Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques.

saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh